

ACTE DE MARIAGE

N° 2025 - 7 N° Ordre 2

de

Emmanuel, Jean-Philippe
PAPIN

et de

Vivien, Patricia
FERREIRA

Le **neuf août deux mil vingt-cinq** à quinze heures trente minutes,----- devant Nous ont comparu publiquement en la Maison Commune,----- **Emmanuel, Jean-Philippe PAPIN**, Ouvrier, né à Angoulême (Charente), le 21 août 1981, domicilié à Aussac-Vadalle (Charente), 8 Rue DU LOGIS, fils-- de Jean Claude, Maurice PAPIN, retraité et de Josiane DUSSIER, retraitée,-- domiciliés à Villognon (Charente),.-----

Et **Vivien, Patricia FERREIRA**, agent comptoir, née à Soyaux----- (Charente), le 16 mars 1984, domiciliée à Aussac-Vadalle (Charente), 8 Rue-DU LOGIS, fille de Alfredo DE OLIVEIRA FERREIRA, retraité, domicilié à---- Aussac-Vadalle (Charente), et de Lucilia LIMA VENTURA, retraitée,----- domiciliée à Aussac-Vadalle (Charente),.-----

Sur notre interpellation, les futurs époux ont déclaré qu'il n'a pas- été fait de contrat de mariage; ils ont déclaré l'un après l'autre vouloir- se prendre pour époux et Nous avons prononcé, au nom de la Loi, qu'ils sont unis par le mariage;-----

En présence de Annabelle FERREIRA, épouse FACCHIN, prothésiste----- ongulaire, domiciliée à Jauldes (Charente), 335 rue du pere de la brosse la mercerie, de Gwanaëlle, Joëlle, Simone PAPIN, Auxiliaire de vie, domiciliée à Luxé (Charente), 41 route de fontenille, de Nicolas, Cédric, Patrick----- ETOURNEAU, chauffeur routier, domicilié à Luxé (Charente), 41 route de---- Fontenille et de Nathan, Da, Silva FERREIRA, maçon, domicilié à Lichères--- (Charente), 2 chemin du lavoir, témoins majeurs.-----

Lecture faite et invités à lire l'acte, les époux et les témoins ont- signé avec Nous, Gérard LIOT, Maire de Aussac-Vadalle, Officier d'Etat----- Civil.

L'époux

L'épouse

Les témoins

L'officier de l'état civil